

FACTURE N° 4050076

N/REF : 2/05/2024 8H53 C:024882 I:35175
V/REF : OSMIL805438172
V/Email reçu le Jeudi 02/05/2024 à 8H53

SELON DEVIS N° 4040052

FONCIA

**1, PLACE HUBERT DUBEDOUT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 4, 6, 8, 10, 12 GLYCINES
4, 6, 8, 10, 12 ALLEE DES GLYCINES
38170 SEYSSINET PARISSET

Fontaine, le 10 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 10 GLYCINES
LOGEMENT DE M MARCHAL AU RDC
TEL: 0638489165

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4040052 du 30/04/2024 d un montant de
575.59€ TTC

Donneur d'ordre : Mme F. TRUC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

AFFICHAGE COUPURE D'EAU GENERALE 48H AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MARCHAL AU RDC
COUPURE D'EAU DU BATIMENT
PROTECTION DES WC
REPRISE DU TUBE ACIER 1"1/4 AU NIVEAU DU TE
RACCORDEMENT A LA VANNE DU LOGEMENT
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

AFFICHAGE LE 03/05/2024

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 10/05/24 a 13H47 Mme F TRUC

AH TT Email envoyé le 30/04/24 a 10H07 Mme F TRUC

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	523,27	523,27
	TOTAL H.T.		523,27
	T.V.A. a 10,00%		52,32
	TOTAL T.T.C.En EURO		575,59

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN